

EGINEG, le drôle de nom d'ACIGNÉ en breton

Georges Guitton, juillet 2025

Acigné a un nom breton. Ce nom est Eginég. Il se prononce « aiguinaigue ». Vous l'ignoriez ? C'est normal, cette appellation est à la fois récente et fabriquée de toute pièce. De plus elle est camouflée comme si ses inventeurs avaient quelque scrupule à la proclamer au grand jour.

L'escamotage d'Eginég a pris fin il y a quelques mois. En se promenant dans la campagne acignolaise, on peut découvrir non sans surprise que cet étrange « Eginég » est affiché ici et là, inscrit sur des panneaux flambant neufs des arrêts des cars scolaires BreizhGo, le réseau de transports en commun dont le propriétaire est le Conseil régional de Bretagne. Nous avons constaté cette nouvelle signalétique sur les panneaux récemment renouvelés de Grébusson, du Hourdin et du Chesnais... D'autres devraient suivre. La halte ferroviaire de Noyal-Acigné les avait devancés affichant fièrement un « Noal Eginég » lui aussi de fraîche date. La notice Wikipédia d'Acigné fait elle aussi mention d'Eginég.



Après un démarrage discret à la halte SNCF de Noyal-Acigné, le marquage Eginég s'accélère sur les panneaux avec maintenant les haltes de bus BreizhGo. Dernière photo, l'auteur de l'article enquête.



La mairie pas au courant

Nouveauté linguistique méconnue, Eginég est une sorte d'Ovni. Il débarque sans crier gare en ayant l'air de vouloir imposer la langue bretonne alors qu'à Acigné on n'a jamais parlé breton. En revanche, c'est un paradoxe et un scandale pour certains, la vraie langue du pays qui est le gallo n'a aucun droit de cité, en particulier sur la signalisation de BreizhGo, société dépendant de la Région Bretagne.

Oui, tout cela mérite explication. Nous avons enquêté pour savoir d'où venait ce mystérieux Eginég. Enquête malaisée car toute cette histoire est assez opaque. Par exemple, à notre grande surprise, la mairie d'Acigné n'a jamais été associée, consultée, informée, sollicitée, ni pour la création ni pour la diffusion dans la commune de ce néo-toponyme breton. Le maire, Olivier Dehaese nous confirme l'absence de toute démarche officielle reçue en ce sens. Il admet avoir eu connaissance d'Eginég, mais simplement par hasard en tombant sur une carte de la Bretagne faisant figurer les noms de communes en breton.

Poster de la Bretagne commercialisé sur www.geobreizh.bzh. La région est partitionnée en « pays » (en l'occurrence les anciens évêchés) avec les noms de communes adaptés en breton partout. On y trouve Eginég.



Une création de l'Office public de la langue bretonne

Pour trouver une réponse au mystère Eginég, il faut se tourner vers le très officiel Office public de la langue bretonne (Ofis Publik Ar Brezhoneg) qui est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) compétent pour tout ce qui touche la langue bretonne et disposant du soutien actif du Conseil régional. Aux côtés d'autres collectivités, notamment les Départements, la Région est en effet son principal financeur, lui apportant 75% de ses dotations publiques lesquelles dépassent au total 1,3 million d'euros par an.

Pour promouvoir la langue bretonne et diffuser le bilinguisme dans la vie publique, l'OPLB mène entre autres un intense travail de terminologie. Sous l'autorité d'un conseil scientifique composé d'experts il fixe la bonne écriture bretonne des noms de lieux. « Organisme de référence dans la normativisation des toponymes et patronymes bretons », il aide les communes et autres collectivités pour les panneaux bilingues. Cette signalétique à deux noms que l'on voit fleurir sur les routes depuis les années 2000, aux quatre coins de la Bretagne.

Direction, le site internet de l'Office, plus précisément sa plate-forme nommée KerOfis dédiée à la toponymie qui recense et définit la forme de milliers de vocables bretons : communes, voies, rivières ou simples lieuxdits... Notons que cette nomenclature s'étend aussi aux noms de lieux « étrangers » à la Bretagne comme le Japon (Japan), la Corse (Corsika) ou les Andes (An Andoù). Ou encore des villes comme Le Mans (Ar Mans), Tours (Teurn) ou Angers (Anje).

Notre nom, un héritage gallo-romain

Tapons Acigné-Egineg dans la fenêtre de recherche. Deux colonnes apparaissent : à gauche, les noms anciens et historiques d'Acigné à savoir Acigniacum ou Aciniacum apparu pour la première fois en 1030, Accigneio en 1330 et enfin Acigné dès 1427.

Colonne de droite, les formes bretonnes dites « attestées » : il s'agit d'Agignec en 1972, d'Agigneg en 1978 et enfin du fameux Egineg dont la date de naissance est donnée pour 1995. Remarquons que ce nom breton vraiment tout neuf surgit près de 1000 ans après notre Acigniacum de facture latine et romane.

Acigné

Catégorie

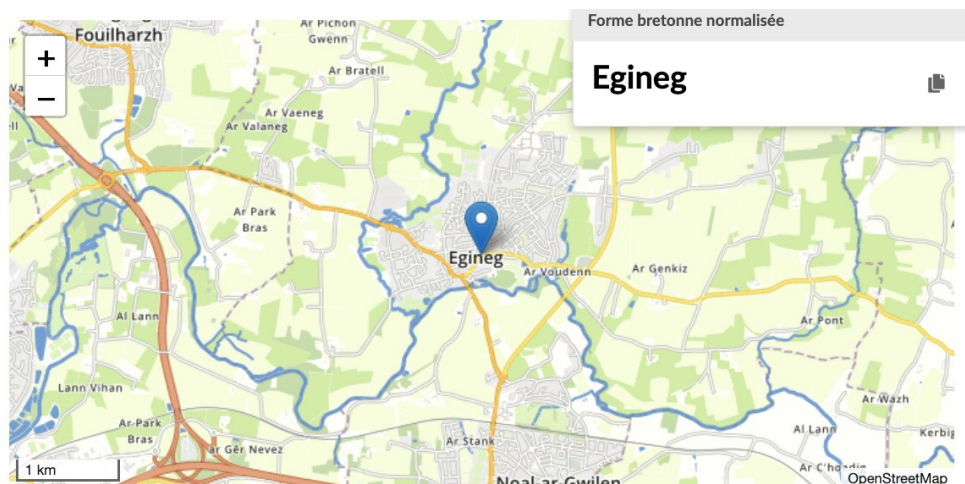
Commune

Commune

Acigné

Département

Ille-et-Vilaine



Note : les noms présents sur cette carte proviennent d'OpenStreetMap et n'ont pas été validés par l'Office public de la langue bretonne.

Formes anciennes 4

1030	Acigniacum
1030	Aciniacum
1330	de Accigneio
1427	Acigné

Formes bretonnes attestées 8

1972	Agignec
1978	Agigneg
1995	Egineg
1995	Egineg
1998	Egineg
2001	Egineg
2002	Egineg
2014	Egineg

La double vie toponymique d'Acigné sur le site
<https://niverel.brezhoneg.bzh/fr/kerofis/> de
 l'Office public de la langue bretonne.

Les informations données par le site ne répondant que très imparfaitement à notre attente nous avons questionné directement l'Office. Au bout de quelques semaines, une réponse détaillée nous est aimablement parvenue depuis le château de Kerampuilh à Carhaix, siège social de l'OPLB, signée par M. Herve Gwengen (Hervé Guéguen), chef du service Patrimoine et signalisation de cette institution.

Quelle est l'origine du nom Acigné ? Elle « n'est pas assurée », reconnaît d'emblée M. Guéguen en citant les deux formes anciennes déjà connues : Aciniacum au XI^{ème} siècle qui correspondrait au nom d'un propriétaire romain du lieu appelé Acinius ; et Aquiniacus signifiant un endroit entouré d'eau, comme l'est en effet notre commune cernée par la Vilaine et le Chevré.

Acigné celtique ? Vraiment ?

Cela étant admis, l'expert de l'OPLB avance une hypothèse jusque-là inconnue, celle d'une origine celtique du nom Acigné. Citons son paragraphe en entier :

« Tout aussi plausible est un nom celtique formé sur le radical *akin-*, *egin* en breton moderne, qui désigne les « germes, pousses ». Le suffixe *-acum* correspondrait alors au celtique *-akon* (« lieu où il y a »), qui a donné *-eg* en breton moderne, et que l'on retrouve dans de nombreux noms de lieux de langue bretonne. L'idée est renforcée par l'existence du toponyme gallois *Eginog*, nom d'une division territoriale au sud-ouest du Pays de Galles, formé du même radical gallois *egin* (« pousses, germes, bourgeons ») et du même suffixe. »

Pourquoi pas ? On peut faire dire beaucoup de choses à l'étymologie. Dans ce cas d'espèce, il est permis de douter. Le parler brittonique des Bretons insulaires est arrivé en Bretagne à partir du V^{ème} siècle avec la migration sur ce territoire jusqu'alors gallo-romain de peuples venus de Grande-Bretagne, dont le mélange avec les autochtones a donné la langue bretonne. Si cette dernière a pu un certain temps toucher l'ouest de l'actuelle Ile-et-Vilaine, elle a ensuite reculé. En tout cas, elle ne s'est jamais installée plus à l'est. Si bien que donner une étymologie bretonne à notre Acigné, comme le suppose ici l'Office, ressemble fort à un argument d'inspiration « politique » par lequel les militants du breton, aussi scientifiques soient-ils, viseraient à « celtiser » l'ensemble du territoire de la Bretagne, à le « bretonniser » d'un point de vue linguistique en quelque sorte, cela au mépris de l'histoire.

Après tout, chacun est libre de ses hypothèses surtout dans ce domaine hyper-fluctuant de l'étymologie. On sourit quand même en constatant que l'Office est le premier à démentir l'origine celtique d'Acigné quand il écrit parlant de la Bretagne orientale qu'« à l'extrême-est, au-delà de Rennes et Nantes, la toponymie est d'origine gauloise, et surtout romane ». Donc non bretonne.

Inventé pour rendre le breton visible

Revenons-en à Eginég. Quelle nécessité y avait-il à inventer un nom breton qui n'a jamais eu d'existence ici ? Eh bien, nous dit M. Guéguen, parce que « la langue a conquis de nouveaux domaines d'emploi », cela sous l'impulsion d'intellectuels celtisant du XIX^{ème} qui ont travaillé à adapter le breton « aux besoins de la société contemporaine ». Ensuite, les mouvements de population et la création d'une section de celtique à l'université de Rennes « ont fait croître une communauté de locuteurs en Haute-Bretagne et singulièrement dans le bassin rennais ». « Au fur et à mesure que l'horizon des brittophones s'élargissait », il a fallu trouver de nouveaux termes adaptés aux besoins, notamment toponymiques, des néo-bretonnants. Nous y voilà.

Eginég ne serait donc qu'une « fiction » construite pour satisfaire les personnes, en nombre limité, qui usent du breton à Rennes et qui voudraient quand ils parlent d'Acigné utiliser un nom breton. Au-delà, cette chimère est surtout un affichage permettant de proclamer l'utilité du breton et la nécessité – justifiée – de défendre une langue malheureusement menacée. Elle fait partie des symboles exprimant un souhait de reconquête de la langue. Reconquête promue à partir 2004 par le socialiste Jean-Yves Le Drian élu cette année-là à la tête de la Région. Les néo-toponymes contribuent selon l'OPLB « à la promotion du breton et à offrir une visibilité publique à la langue ».

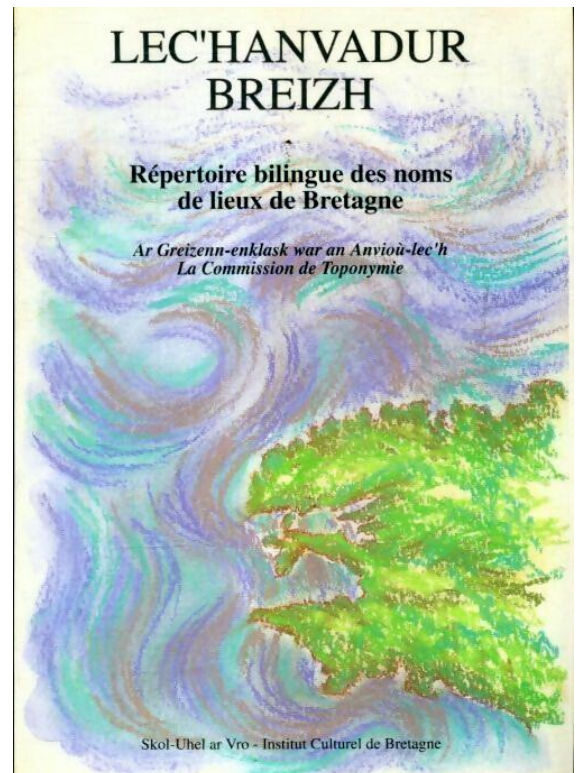
Allant plus loin, une Conférence territoriale sur le breton tenue en octobre 2019 déclarait dans sa résolution finale que les noms nouveaux « seront les futurs marqueurs du cadre de vie des habitants et de l'identité de chaque territoire », qu'il s'agit par ce biais « de renforcer le sens de l'adhésion collective aux territoires ». Notre fierté bretonne est ainsi sauvée. Merci Eginég !

Comment Eginég a été formé

Maintenant penchons-nous sur le mot Eginég, tentons de voir comment il s'est créé en 1995, c'est-à-dire quatre ans avant la mise en place en 1999 de l'Office de la langue bretonne. Son invention est le fait d'un organisme antérieur, l'Institut culturel de Bretagne, plus précisément une Commission de toponymie qui œuvrait en son sein. « Alors basée à Rennes, composée d'universitaires, de toponymistes et de linguistes », cette commission « a mené un travail exhaustif dans le but de rationaliser les pratiques afin de pouvoir disposer d'une nomenclature des noms de communes bretonnes », dans le but aussi « d'éliminer les erreurs flagrantes et les variantes orthographiques inutiles », explique M. Guéguen.

Les résultats des travaux de l'Institut culturel de Bretagne ont abouti à un livre paru en 1993, le *Répertoire bilingue des noms de lieux de Bretagne*. C'est alors, nous dit l'Office, qu'a été retenue pour Acigné la forme Eginég « comme paraissant plus conforme à l'évolution phonétique de la langue : prise en compte de la contamination vocalique interne A > E, courante en breton, et rejet de la mouillure phonétique notée GN en français, avec conservation du N simple. »

Dit autrement, le « a » d'Acigné est devenu le « e » d'Eginég, quant au « gn » d'Acigné il est devenu le « n » d'Eginég. En revanche on ne dit pas comment le « c » d'Acigné devient « g » d'Eginég.



Trois racines possibles

Cette explication phonétique nous laisse sur notre faim. De quel mot les experts sont-ils vraiment partis pour en arriver au néologisme Eginég ? Nous voyons trois possibilités.

1 – ils sont partis du mot Acigné et de sa racine Aciniacum pour aboutir à Eginég par déduction phonétique. Mais cela nous semble peu crédible, les deux mots étant très dissemblables.

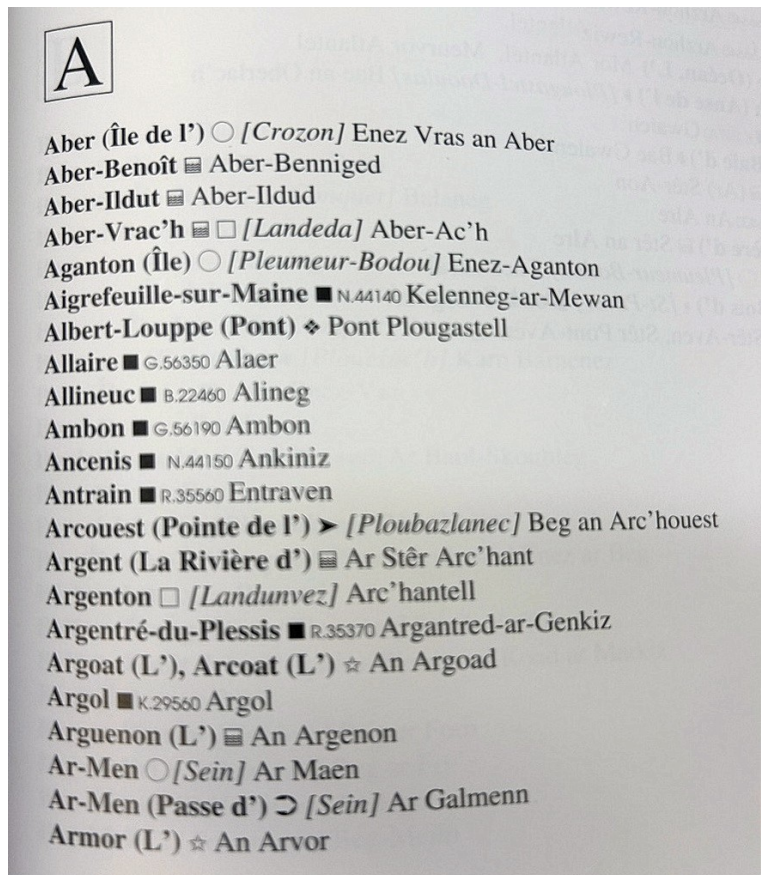
2 – ils sont partis des noms bretons Azinieg, Aginieg et Agigneg, trois formes que l'Office nous dit « attestées » qui ont été pourtant volontairement « délaissées » par la Commission nous dit Hervé Guéguen sans préciser les raisons de ce rejet. Bizarre qu'elle ait inventé un nouveau nom alors qu'Azinieg, Aginieg ou Agigneg lui tendaient les bras, prêts à l'emploi si l'on peut dire. On note quand même qu'Eginég est morphologiquement proche d'Aginieg, ce qui fait penser que ce nom breton a pu servir de base aux concepteurs d'Eginég.

3 – ils sont partis d'une supposée forme celtique : le radical egin (germe) et le suffixe eg. Comme par hasard si on raboute les deux cela donne Egin-eg. On comprend que cette thèse celtique ait eu les faveurs des toponymistes bretons. Il faut sans doute y voir l'explication de Eginég. Surtout qu'il existe un toponyme gallois presque homonyme : Eginog. L'occasion était trop belle de « receltiser » Acigné.

Pour résumer, il est possible que ces trois pistes (la romaine, la bretonne, la celtique) aient été combinées pour donner Eginég. Pour ce que nous en savons, la démarche donne l'impression d'un bricolage à la fois savant et hasardeux, jamais complètement explicite et aux mécanismes restés obscurs.

Par curiosité nous sommes allés consulter le juge de paix, à savoir l'ouvrage de référence, celui de la Commission de toponymie, ce fameux *Répertoire bilingue des noms de lieux en Bretagne* (Lec'hanvadur Breizh), édition 1993, qui énumère sur une centaine de pages la liste des lieux bretons classés par ordre alphabétique. Surprise et déception, Acigné n'y figure même pas, alors que nous l'attendions dès la première page, inséré entre l'Aber-Vrac'h et l'île d'Aganton.

La première page du « Répertoire », édition 1993.
Beaucoup de noms de communes de Bretagne orientale ont été traités, mais pas Acigné.

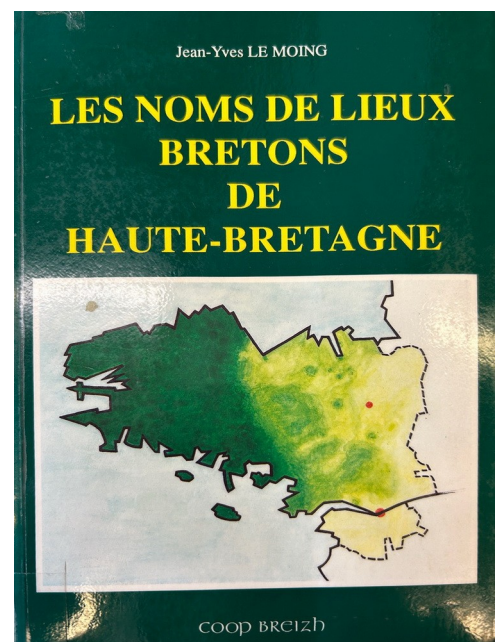


Un accouchement difficile

Cette absence signifie qu'au bout de six années de travaux la Commission de toponymie de l'Institut culturel de Bretagne n'avait pas été en mesure de trouver ou plutôt de construire un seul nom breton pour Acigné. Deux ans plus tard, la Commission semble s'être rattrapée puisque KerOfis date la naissance d'Eginég de 1995. On aurait pu s'attendre qu'au moins dans l'édition de 1993 du *Répertoire*, les trois noms bretons Azinieg, Aginieg et Agigneg donnés comme « attestés » figurent en bonne et due forme.

Même déconvenue quand on ouvre le solide ouvrage de Jean-Yves Le Moign *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne* paru aux éditions Coop Breizh en 1990 : pas d'Eginég ou autres Azinieg. Acigné figure bien dans l'index de 5000 noms mais sans forme bretonne. L'auteur donne cette simple et honnête mention « Acigné – Acigniacum - 1030 ».

Tout cela installe l'idée que la fabrication du nom breton d'Acigné dans ces années 1970-2000 n'est pas allée de soi pour les spécialistes de la langue. Qu'il a dû y avoir beaucoup d'hésitations et de discussions laborieuses avant d'arriver à l'adoption du néologisme. Ce qui fragilise au bout du compte la crédibilité et la validité de cet Eginég qui parade aujourd'hui sur les panneaux BreizhGo.



Egineg pour quoi faire ?

Maintenant il faut aborder un dernier volet de cette « affaire ». Egineg pour quoi faire ? Quelle est son utilité réelle ? Comment se fait-il que la population, première concernée, n'ait pas été informée de « son » nouveau nom ? Egineg ne serait-il qu'un simple jeu d'écriture innocent, une sorte de gadget sans conséquence à l'usage d'une poignée de spécialistes passionnés de breton ? Ou bien s'agit-il d'une étiquette sérieuse que les autorités pourraient demain imposer à tous les habitants ?

Les néo-toponymes bretons, dont Egineg, ont été officialisés par la préfecture en 2017. Mais force est de constater que depuis cette date aucune tentative de communication n'a été faite, notamment en direction des autorités municipales. Il est vrai que l'Office de la langue bretonne considère que ces nouveaux noms ne sont que des « préconisations ». Les communes sont libres de s'en servir comme elles l'entendent. Très bien ! Encore faut-il qu'elles soient mises au courant. Ce qui n'est pas le cas à Acigné où personne n'a pu s'approprier le néologisme reclus dans un puits de silence.

BreizhGo a rompu le silence

Mais ce silence vient d'être rompu, un cap est franchi avec l'implantation à Acigné des panneaux BreizhGo. Soudain apposé dans notre dos, le toponyme s'impose au regard de tous. Il devient réalité. La discrète préconisation des linguistes se transforme en « coup de force », certes inoffensif mais choquant. Par la même occasion on passe à la trappe Acigné qui se prononce Acigneu (avec le « eu » de « fleur » ou d'« heure »), dénomination en gallo qui, elle, était d'usage effectif chez les habitants. Un nom inventé et inconnu est donc imposé de l'extérieur sans la moindre concertation avec les Acignolais, intéressés au premier chef. Au cœur de cette démarche d'affichage d'Egineg on devine la politique volontariste du conseil régional en faveur du breton, ce qui explique pourquoi son opérateur du transport en commun BreizhGo se trouve à l'initiative de la signalétique bretonne à Acigné.

Et au-delà, y a-t-il une chance – ou un risque – que des panneaux routiers « Acigné Egineg » s'affichent un jour à l'entrée de notre commune ? Que des mots comme « mairie », « école », « La Lande Guérin », « Le Triptik », « Le Foyer » ou « La Passerelle » soient doublés sur leurs frontons d'une traduction en breton ? Le sujet n'est pas à l'ordre du jour mais, qui sait, un jour ?

La charte « Ya d'ar brezhoneg »

Pour qu'il le soit, il faudrait que la commune signe une charte appelée « Ya d'ar brezhoneg » qui signifie « Oui à la langue bretonne ». Cette charte instituée par l'Office public de la langue bretonne a été signée à ce jour par 256 communes bretonnes et 816 structures privées. Elle comprend quatre niveaux d'engagement plus ou moins importants parmi lesquels chacun fait son choix. Au niveau 1, le plus bas, les communes s'engagent à entreprendre cinq actions (il y en a quarante au total) dont l'une est absolument obligatoire, à savoir la mise en place de panneaux routiers bilingues.

En Ille-et-Vilaine, peu de communes ont souscrit à cette charte, seulement une douzaine se contentant du niveau 1. Parmi nos proches, citons le cas de La Bouëxière (« Beuzid-ar-C'hoadou »), Liffré (« Liverieg »), Fougères (« Felger ») ou encore de Vitré



(« Gwitreg »), et aussi Argentré-du-Plessis, Bruz, Montreuil-le-Gast, Montfort-sur-Meu, Vern-sur-Seiche, autant de communes qui, comme la nôtre, ne sont pas dans le secteur bretonnant mais qui font le choix de promouvoir le breton de cette manière à vrai dire un peu artificielle et décalée. Seules les Villes de Rennes et Redon sont allées plus loin en s'engageant au niveau 2 de la charte.

Pas de panneaux bilingues à Acigné

Et Acigné ? Renseignements pris, jamais le dossier de la charte *Ya d'ar brezhoneg* n'a été discuté à la table du conseil municipal. Le bilinguisme franco-breton ne fait pas partie des priorités de la municipalité. Aucune demande d'adhésion à cet engagement ne semble avoir été formulée par quiconque dans la commune pas plus qu'au sein du conseil.

Outre le côté un peu surréaliste du mot Eginég, le problème que poserait la mise en avant de cette charte du breton, c'est que le gallo, la langue d'ici, serait oublié. Pour être logique, s'il fallait diversifier l'expression toponymique, la commune devrait présenter une signalétique trilingue : français, gallo et breton : Acigné, Acignë et Eginég, et en retenant pour cette version bretonne une hypothèse si possible plus crédible.

Le gallo a ici des défenseurs convaincus, notamment au sein de l'association Le Moulinet d'Acigné. Et des habitants en font toujours usage entre eux. En 2023, six panneaux bilingues d'entrée de ville de Vitré ont soudain disparu. D'autres également à Rennes et à Vern-sur-Seiche. Mystère, jusqu'à ce qu'on les retrouve dix jours plus tard devant la mairie de Carhaix, ville-siège de l'Office de la langue bretonne. En fait il s'agissait d'une opération « coup de poing » de militants du gallo visant à sensibiliser sur l'invisibilisation du gallo. Leçon comprise, un an plus tard, en 2024, la ville de Vitré signait la charte du gallo et modifiait ses panneaux en les rendant trilingues.



La Bouëxière, comme Liffré, a adopté la signalétique à trois langues, ne faisant pas l'impasse sur la langue vernaculaire du pays, le gallo, et évitant les ennuis rencontrés par Vitré.

Au même moment, une importante mobilisation se faisait jour en Basse-Bretagne pour protester à juste titre contre le projet de la Poste, donc de l'État, de « débrettonner » des noms de lieux bretons, cela dans le but de simplifier le travail de l'administration.

Cette vertueuse et unanime protestation s'appuyant sur le respect du passé et de la culture du lieu ne devrait-elle pas servir de modèle pour fustiger la situation inverse : à savoir la bretonnisation appliquée aux noms de langue romane, qui nous menace de ce côté-ci de la Bretagne.

Sur le site de l'Office public de la langue bretonne, les principes de la normalisation sont mis en avant (voir ci-dessous). Ces bonnes résolutions semblent avoir été oubliées sur notre territoire, comme si la fin justifiait les moyens, bretonniser coûte que coûte.



Accueil > La langue bretonne > Noms de lieux
NOMS DE LIEUX

Pour valoriser ce patrimoine millénaire qui est nous parvenu, il convient de **normaliser les noms de lieux** et de faire en sorte que les formes normalisées soient utilisées, tant dans le registre du français que dans celui du breton. Cette démarche suit les recommandations internationales du *Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG)* en matière de toponymie.

La normalisation consiste à orthographier correctement le nom de lieu, en prenant en compte quatre de ses aspects, autant que possible :

1. Ses différentes variantes écrites actuelles, figurant sur les cartes, les nomenclatures administratives, les panneaux, etc. ;
2. Sa prononciation locale en breton, collectée au cours d'un entretien en breton, auprès de brittophones ayant le breton comme langue maternelle ;
3. Ses formes historiques attestées dans divers documents d'archives, les plus anciens au mieux ;
4. Ses formes déjà en vigueur en breton dans la production écrite de langue bretonne.

Ce n'est qu'après le collectage de ces quatre séries de données, et leur examen minutieux, que le Service Patrimoine linguistique établit la forme correcte du nom de lieu qui lui est soumis par les collectivités, pour de la signalisation, de la cartographie, de la traduction. La normalisation suit les règles générales du breton moderne et les règles propres à la normalisation toponymique établies par la *Commission de Toponymie et de Signalisation* dans les années 1980.

Les défenseurs du gallo se rebiffent

Or l'adhésion lyrique dont la Bretagne fait l'objet de nos jours, souvent venue des habitants hors-région, a semble-t-il asséché toute velléité de protestation ou de critique : autant la menace de francisation des noms, surtout en Finistère, a donné lieu à une avalanche d'articles de presse et de sujets de télévision, autant le mouvement inverse, à savoir la bretonnisation incongrue des noms français en Bretagne orientale n'a jusqu'alors engendré que de maigres et timides réactions.

Seuls les défenseurs de la langue et de la culture gallèses portent intérêt au sujet. Ainsi dans son virulent *Manifeste du gallo*, Fabrice Lécuyer, traducteur à l'Institut du Gallo, estimait en 2015 que la généralisation des toponymes bretons dans notre signalétique aboutit « mécaniquement à une invisibilité renforcée du gallo et de l'histoire gallèse de plus de la moitié du territoire breton ». Ce militant y voit « une dérive dangereuse : celle qui vise à produire une identité bretonne homogène, purement celtique de Brest à Fougères, construite exclusivement autour de la langue bretonne, alors que la Bretagne est culturellement plurielle. »

Une inspiration « nationaliste » douteuse

Dans le même esprit, une autre voix mérite d'être entendue, celle d'Alain Le Noac'h, un spécialiste de la langue et de l'histoire bretonne demeurant à Loudéac. Dans les colonnes de l'hebdomadaire local *Le Courrier Indépendant* il s'en prenait le 5 mai dernier aux spécialistes de l'Office de la langue bretonne qui ont imposé le nom de Loudieg sur les panneaux de Loudéac alors que « Loudéac se dit Lodoag en breton », protestait M. Le Noac'h. Il sait de quoi il parle, lui qui fut décoré en 2017 du Collier de l'Hermine, la plus haute distinction attribuée aux acteurs de la culture bretonne.

Il va plus loin en accusant l'Office public de la langue bretonne d'avoir puisé son Loudieg dans les travaux de Théophile Jussset (1910-1968). Ce nationaliste nazi, antisémite, membre de la Bezen Perrot (formation para-militaire bretonne qui prêta main-forte aux Allemands pendant l'Occupation) s'est acharné à traduire les noms français en breton. Ses articles titrés *Anviou-lec'hioù Breizh-Uhel* (Les noms de lieux bretons en Haute-Bretagne) ont paru dès 1931 dans *La Nation bretonne*, l'organe du Breiz Atao, puis ont été repris dans la revue SAV en 1943. Loudieg est le nom donné par Jussset à Loudéac. « L'Office de la langue bretonne a pris tout cela comme du pain béni », tempête M. Le Noac'h, pour un résultat « qui ne tient pas debout ».

On aurait pu s'appeler Azinieg

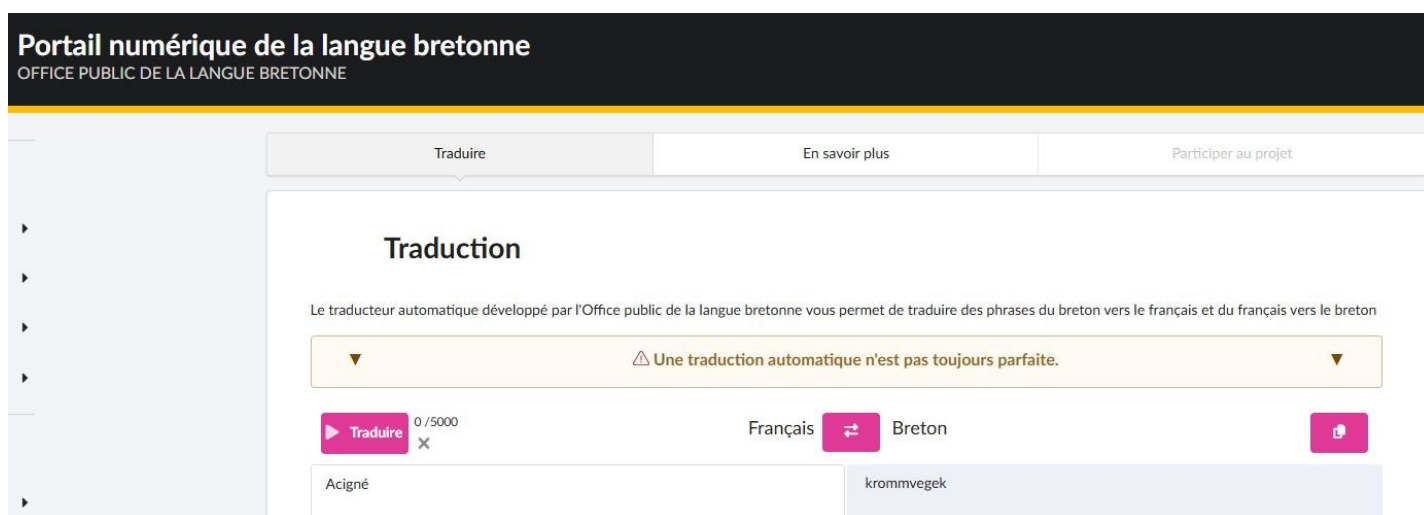
L'Office a-t-il « pompé » systématiquement les travaux de l'extrême-droitier Théophile Jussset pour trouver ses noms de communes ? La réponse est non. Pour preuve le cas d'Acigné qui figure dès 1931 en première place dans le lexique dudit Jussset publié dans *La Nation bretonne*. Le nom qu'il donne alors pour Acigné est... Azinieg. Ce vocable se rapproche d'Agigneg, l'un de ceux que la Commission de toponymie de l'Institut culturel a rejeté pour lui préférer Eginieg. Peut-être est-ce la personnalité douteuse de l'auteur d'Azinieg, Théophile Jussset, qui a dissuadé les linguistes bretons d'emprunter cette voie.



La proposition de Théophile Jussset dans la Nation bretonne en 1931. Notre avantage à Acigné, c'est d'être presque toujours en tête de liste par ordre alphabétique.

Au terme de notre pérégrination sur les chemins tortueux d'Egineg que conclure ? A-t-on eu raison de faire dans cet article si grand cas de ce nom invisible, de cette fantaisie au fond indolore qui prétend remodeler notre identité à notre insu ? Oui, nous pensons qu'il le fallait. Pour tenter de comprendre la genèse de ce toponyme zombie, Egineg et pour apporter si possible des informations sur sa fabrication. Ensuite pour dénoncer gentiment l'aimable supercherie dont il s'agit. Enfin pour pointer l'énorme contradiction qui consiste d'un côté à inventer un nom à des fins de communication (avec un message qui pourrait être : Nous sommes bretons, aimons la Bretagne), et d'un autre, à mener l'opération subrepticement en laissant les habitants à l'écart. Qui ne dit mot consent, dit-on. Aussi fallait-il sortir du silence maintenant que la mise en avant d'Egineg a été entamée aux yeux de tous les Acignolais.

Doit-on rappeler pour finir qu'on ne touche pas au nom impunément. Qu'il soit nom de famille ou nom de lieu, il est un symbole collectif et un héritage de notre histoire, il appartient à notre patrimoine intangible.



Pour sourire. Cela aurait pu être pire ! Voici ce que propose le traducteur automatique de l'Office public de la langue bretonne pour le nom d'Acigné en breton : Krommvegek, ce qui se traduirait par Ogivale en français, toujours d'après le même traducteur automatique.

Pour en savoir plus

- Site de l'Office public de la langue bretonne : www.fr.brezhoneg.bzh
- Site de toponymie KerOfis : <https://niverel.brezhoneg.bzh/fr/kerofis/>
- Jean-Yves Le Moign, Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne, éditions Coop Breizh, 1990.
- Institut culturel de Bretagne, Lec'hanvadur breizh, Répertoire bilingue des noms de lieux de Bretagne, 1993.
- Fabrice Lécuyer, Le Manifeste du gallo, Le Temps éditeur, 2015.
- Théophile Jussset, Anviou-lec'hiou Breizh-Uhel, Les noms de lieux bretons en Haute-Bretagne, quatre articles à suivre dans la revue SAV, 1943 et 1944.